

AMUP - Architecture, morphologie/morphogenèse urbaine et projet

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. AMUP - Architecture, morphologie/morphogenèse urbaine et projet. 2012, Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg. hceres-02030134

HAL Id: hceres-02030134 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030134v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Architecture Morphogenèse Urbaine et Projet (AMUP)

sous tutelle des

établissements et organismes :

Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Strasbourg

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Strasbourg



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités de recherche

Le Directeur

1 pino

Pierre Glaudes

Unité



Nom de l'unité : Architecture Morphogenèse Urbaine et Projet

Acronyme de l'unité : AMUP

Label demandé: EA

N° actuel: JE 2471

Nom des directrices

M^{me} Cristiana Mazzoni

(2009-2012):

M^{me} Florence Rudolf

Nom du porteur de projet

(2013-2017):

M^{me} Cristiana Mazzoni

Membres du comité d'experts

Président: M. Jean-Yves Toussaint, Lyon (représentant du CNU)

Experts: M. Antoine Bres, Paris

M. Jean-Pierre FREY, Paris

M. Philippe Martin, Avignon

M^{me} Colette Vallat, Paris

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M . Gabriel Dupuy

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Roselyne Maurice, Ministère de la Culture

M. Philippe Bach, ENSA de Strasbourg

M. Marc Renner, INSA de Strasbourg

Rapport



1 • Introduction

Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée le 30 octobre 2011 selon le programme prévu. De 13h30 à 14h, le comité d'experts s'est réuni à huis clos, avant d'entendre les interventions des deux tutelles jusqu'à 14h30. Puis, entre 14h45 et 15h40, il a assisté à la présentation du bilan et du projet par la direction et les enseignants-chercheurs, puis posé une série de questions jusqu'à 16h30. Le comité d'experts s'est ensuite entretenu avec les seuls doctorants (16h40-17h10) et, après une brève discussion interne à huis clos, avec la seule direction, de 17h20 à 17h35. Ensuite, les experts se sont réunis à huis clos pour préparer le rapport, avant de se séparer à 17h55.

Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

L'unité de recherche AMUP est installée sur deux sites : l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Strasbourg et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS). Le site de l'ENSAS va bénéficier de nouveaux aménagements et d'une extension de ses locaux dans les nouveaux bâtiments en chantier (livraison prévue en 2012-2013).

Cette unité a connu une histoire tourmentée depuis sa création en 2005. Après des rapprochements entre différents chercheurs de l'ENSAS et de l'INSA de Strasbourg autour d'un master concernant le « Projet Urbain » en 1999 (ASPU), le laboratoire est privé d'enseignants aptes à diriger des recherches à deux reprises : en 2004 d'abord, avec le départ en détachement d'un professeur, puis en 2008 avec la mutation d'un autre professeur. En 2005, l'équipe est reconnue par le ministère de la Culture comme équipe de recherche. En 2009, deux professeurs sont recrutées, respectivement par l'ENSAS et l'INSA de Strasbourg. Ces personnes prennent ensemble la direction de l'AMUP, qu'elles relancent. Les rapports (bilan et projet) reprennent de fait l'essentiel des perspectives insufflées en 2009 par la nouvelle direction de l'AMUP. Cela explique sans doute la faible différence, dans les thématiques de recherche, entre le bilan et le projet.

Équipe de Direction :

L'AMUP comprend deux équipes : l'une ENSAS (AMUP-ENSAS) et l'autre INSA de Strasbourg (AMUP-INSA). La direction est très resserrée autour des deux directrices. Dans le projet, l'AMUP sera dirigée par M^{me} Cristiana Mazzoni (ENSAS), secondée par M^{me} Florence Rudolf (INSAS). Cette direction travaille avec l'ensemble du collectif de recherche, à partir de réunions fréquentes concernant l'ensemble des enseignants-chercheurs. La gouvernance est conduite sous le mode collégial.



Effectifs de l'unité:

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	15	14	10
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	-	-	-
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	8	7	1
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	-	-	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	-		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	-		
N7 : Doctorants	15		
N8 : Thèses soutenues	-		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	-		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	3	3	
TOTAL N1 à N7	38	21	11

- * Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.
- ** Nombre de produisants de la période [1^{er} janvier 2007-30 juin 2011] et qui seront présents en 2013-2017. Définition et téléchargement des critères :

 $\underline{http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation}.$

N.B.: Les 8 enseignants-chercheurs (permanents) et les 7 enseignants-chercheurs comptés à la rubrique N3, respectivement au 30/06/11 et au 01/01/13, correspondent aux « associés », tels que décrits dans le bilan, dans le projet et lors de la réunion du comité d'experts.



2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité:

L'AMUP est une équipe renaissante depuis 2009 avec de bonnes potentialités, capable de capitaliser sur son expérience passée et soutenue avec un très grand intérêt et avec une volonté de collaboration manifeste par ses deux établissements de tutelle (ENSAS-INSA). Ces établissements sont très motivés, en fonction de leurs intérêts propres et convergents, pour assurer le développement de l'activité de recherche au sein de l'AMUP, dont le taux de produisants est insuffisant. Il est ainsi prévu le remplacement à terme des enseignants *stricto sensu* par des enseignants-chercheurs à l'INSA, de manière à améliorer la visibilité de l'INSA en architecture. L'ENSAS, quant à elle, envisage de développer sa reconnaissance scientifique.

La moyenne d'âge actuelle des enseignants-chercheurs de l'AMUP permet d'envisager de nombreux recrutements (pas moins de 5 dans les quatre années à venir), et donc un renouvellement important de l'unité.

L'unité bénéficie d'une direction enthousiaste, dont les intérêts sont directement dépendants de la réussite de l'AMUP. L'AMUP est une unité de recherche à encourager, compte tenu des marges de progression disponibles. Sa recherche peut se construire autour d'une approche très originale en introduisant, dans ses thématiques, les dimensions transfrontalières, franco-allemandes et européennes. Le soutien à cette unité est donc un pari, mais dont les chances de réussite sont significatives. L'avis global du comité d'experts est favorable.

Points forts et opportunités :

L'AMUP bénéficie d'un soutien fort de ses deux tutelles et du dynamisme et de l'engagement des directrices actuelles, qui ont déjà démontré depuis 2009 leurs capacités à organiser et à structurer l'AMUP en définissant une stratégie.

Compte tenu des départs à la retraite prévisibles et des engagements des établissements, des recrutements d'enseignants-chercheurs (INSA Strasbourg et ENSAS) sont probables. Ils assureraient le renouvellement des effectifs ce qui permettrait de nouveaux engagements et prolongerait le dynamisme apporté par le recrutement de l'actuelle équipe de direction. En outre, la bonne entente qui règne dans l'AMUP, sensible lors de l'audition, est un gage de soutien aux orientations prises depuis 2009.

La situation de site s'avère très favorable à des orientations européennes et transfrontalières dans la recherche, notamment pour la production de connaissances sur les savoirs et sur les pratiques spatiales des territoires frontaliers français et allemand, mais aussi pour la comparaison des pratiques entre les deux pays. Cette ambition, déjà présente dans l'activité de l'AMUP, mériterait certainement de plus amples développements.

Points à améliorer et risques :

La disponibilité des enseignants-chercheurs de l'ENSAS, compte tenu de leur statut (le ministère de la Culture n'offrant toujours pas de statut d'enseignant-chercheur, ce qui implique de lourdes charges pédagogiques pour les enseignants-chercheurs relevant de ce ministère), soulève des difficultés. Cette situation est pour partie à l'origine des problèmes précédents de l'unité (1999-2008), ainsi que de la présence notable de membres non-produisants.

L'AMUP est une unité de faible taille, ce qui constitue un risque important, auquel s'ajoute la difficulté des enseignants-chercheurs à se mobiliser derrière la direction. Ces difficultés ne relèvent pas de l'esprit d'équipe, qui apparaît excellent, mais des conditions de production (petit nombre de chercheurs à l'INSA, peu de temps de recherche à l'ENSAS). Le plus grand risque serait que les deux directrices ne soient pas suivies dans leurs engagements, qu'elles se lassent et qu'elles organisent leur mutation respective dans des laboratoires plus à même de soutenir leurs activités de recherche, reproduisant ainsi les schémas de 2004 et de 2008. En outre, le danger est important de voir l'activité de recherche étouffée par les préoccupations pédagogiques (notamment dans la partie ENSAS).

Les problématiques proposées dans le projet restent fragiles et ne sont qu'une reconfiguration des problématiques présentes dans le bilan, sans faire apparaître les points saillants de l'unité. Il conviendrait de resserrer le projet autour de deux thèmes, trois au plus, avec des ambitions à la taille du dynamisme de l'équipe de direction.

Le soutien à cette unité est un pari, notamment sur sa capacité à se renouveller à partir de recrutements permettant d'assumer des choix thématiques et problématiques resserrés et mieux définis, et surtout plus en relation avec la spécificité de l'unité, qui n'est pas très fortement exprimée, ni dans le bilan, ni dans le projet.



Recommandations:

Il conviendrait de mettre en place des thématiques plus transversales. La discussion lors de la visite du comité d'experts fait apparaître deux grandes thématiques (présentes dans le projet, mais pas développées en tant que telles) : l'Europe transfrontalière, par la comparaison et la confrontation des expériences allemandes et françaises en urbanisation et en architecture, et l'Art (technique et ville), en particulier la place de l'art et des artistes dans la ville.

La discussion lors de la visite fait apparaître un fort intérêt pour les rapports entre recherche et enseignement. Celui-ci s'efface généralement derrière la question du projet d'architecture. Son enseignement pourrait faire l'objet d'une problématisation commune à l'ENSAS et à l'INSA et être affiché comme un champ de recherche original dans le paysage scientifique strasbourgeois.

Le renouvellement des effectifs et le profilage des postes doivent représenter un moment important de réflexion pour les orientations de recherche et le resserrement de la thématique. Un effort de clarification devrait être engagé en ce sens. Il constituerait sans doute une occasion de rassemblement et de convergence des enseignants-chercheurs. La réflexion devra également porter sur les différences institutionnelles (ENSAS et INSA) et sur leurs effets sur les engagements de recherche, afin de construire des profils ajustés aux projets de recherche. En retour, l'activité de recherche devrait permettre un meilleur affichage des profils des emplois, favoriser la spécificité de ces établissements dans leur formation des architectes, et rendre plus positive et viable l'articulation entre recherche et enseignement (notamment dans le contexte de l'ENSAS). Il faudra aussi conforter et encourager la politique de recrutements européens qui semble déjà engagée au sein de l'unité.

De même, la fusion des deux équipes en une seule entité devrait être mise à contribution pour repenser le projet, resserrer les thématiques et mettre en cohérence l'apport individuel de chaque chercheur. Sur le plan du management de la recherche, il faut conduire une réforme importante du pilotage et orienter de manière plus sensible l'activité de chacun vers la réalisation du projet collectif.

Enfin, il est impératif pour l'AMUP, mais aussi pour les établissements, d'encourager les membres de l'unité à soutenir leur habilitation à diriger des recherches pour disposer de plus de possibilités d'encadrement de thèses et accroître ainsi les capacités de recherche.



3 • Appréciations détaillées

L'évaluation restituée ici tient compte de deux paramètres spécifiques :

- la situation singulière des écoles d'architecture, caractérisée par l'absence de statut d'enseignantchercheur, ce qui implique une recherche qui est conduite « hors » du temps statutaire ;
- le remaniement de l'unité intervenu en 2009 après le recrutement de deux professeures, à la suite du départ de la précédente directrice en 2008 : bilan et projet sont, dans cette perspective, très proches.

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

L'analyse du bilan restreinte aux permanents (15) fait état d'une trentaine de publications dans des revues à comité de lecture dans divers champs — archéologie, sociologie, anthropologie, géographie et aménagement. Cette diversité s'explique par le rassemblement dans les deux équipes de l'AMUP de chercheurs venus d'horizons très divers et qui ont compté au bilan leurs publications produites avant leur insertion dans l'AMUP. Le bilan des directions d'ouvrages (6) et des chapitres d'ouvrages (36) confirment cette analyse. Il apparait ainsi une production relativement importante, mais éclatée en différents champs et qui ne fait pas montre d'une cohérence d'ensemble.

Le bilan fait valoir de fortes individualités et montre l'engagement important de quatre enseignants-chercheurs assurant plus de 55% de la production, toutes catégories confondues. Une analyse plus fine révèle un infléchissement de la production depuis 2009 : elle met en évidence la tendance des enseignants-chercheurs à s'approprier le projet de l'AMUP et à conduire des recherches moins individualisées. Enfin, l'essentiel des publications (toutes catégories confondues) impliquant des enseignants-chercheurs de l'INSA et de l'ENSAS date de 2010-2011. Cela met en valeur la récente capitalisation sur des travaux plus collectifs engagés depuis 2007-2009.

L'originalité des recherches tient notamment aux confrontations des situations franco-allemandes et, au-delà, au sein des espaces européens. La diversité des publications, si elle dénote un manque de cohérence, montre en revanche un intéressant potentiel pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales qui peut avantageusement être mis à profit dans la réalisation du projet, ce que tend à confirmer le renouveau de la production depuis 2009.

Le nombre de non-produisants est important : 4 parmi les enseignants chercheurs permanents, 10 sur la totalité des effectifs déclarés au projet. Ils se situent plutôt dans la fourchette haute de la pyramide des âges. Le renouvellement des effectifs devrait donc tendre à réduire ce nombre.

Malgré une forte disparité (à la fois dans les thématiques et dans la répartition des publications parmi les membres de l'unité), la production de l'AMUP, sans être exceptionnelle, reste au niveau de ce qui est relevé ailleurs pour de telles structures et pour des thématiques semblables. Les dernières années marquent cependant une tendance à la hausse (en qualité comme en quantité), ce qui permet d'envisager plus sereinement l'avenir de l'unité.

Appréciation sur l'intégration de l'unité dans son environnement :

L'unité s'appuie sur deux établissements qui sont hors de l'université de Strasbourg (depuis sa constitution comme pôle universitaire unique en 2011). En revanche, l'unité a construit des liens avec des universités allemandes et italiennes — liens favorisés par le recrutement d'enseignants-chercheurs allemands et italiens. Ces recrutements devraient constituer les linéaments d'une stratégie d'ouverture vers des terrains et des objets de recherche transfrontaliers (France-Allemagne), voire européens.

L'unité participe à des appels d'offre de recherche nationaux : participation à une ANR, financements PIR « Ville-Environnement », « Interreg », « Plan Urbanisme Construction Architecture » (PUCA), contrats avec la ommunauté urbaine de Strasbourg. Les relations constatées semblent plutôt privilégier des liens avec le PUCA au sein du MEDDTL (ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement), mais aussi avec le programme POPSU (« Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines ») et avec le ministère de la Culture (programme « L'architecture de la grande échelle »).

Compte tenu de la taille de l'unité, la capacité à obtenir des financements externes se situe dans la limite basse, qui est cependant difficile à apprécier par manque d'idées précises sur le chiffre d'affaires possible dans ce cadre en activités de recherche contractuelles. Les réponses aux appels d'offres, aux contrats de recherche, etc., sont affichées dans le bilan sans mention des budgets.

Compte tenu de sa situation et de l'européanisation de son recrutement, l'unité dispose de bonnes potentialités pour s'établir de façon originale dans l'environnement européen et se différencier des unités de recherche liée à une formation en architecture en France.



Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'unité de recherche :

Le rayonnement de l'unité est certes en adéquation avec sa faible taille. Toutefois, si l'on prend pour indicateur les conférences invitées, l'AMUP — surtout quelques-uns de ses membres (4) — semble bénéficier d'une bonne visibilité européenne et a ainsi su attirer trois enseignants chercheurs européens.

Elle a pu recruter ces dernières années un nombre appréciable de doctorants (15). Ce recrutement, de bonne qualité, se réalise au niveau européen ; il est actuellement limité par le nombre des personnels HDR parmi les membres de l'unité.

Là encore, il conviendrait de parier sur l'avenir car l'unité dispose d'une situation propice à un rayonnement à l'échelle européenne qui pourrait la démarquer des autres unités françaises liées aux formations en architecture.

Appréciation sur la gouvernance et la vie de l'unité :

L'implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement est très importante — notamment pour les enseignants-chercheurs de l'ENSAS. Néanmoins, l'activité d'enseignement constitue un risque important d'étouffement de la recherche.

Les enseignants-chercheurs sont fortement impliqués dans la gestion d'un master reconnu nationalement : « Architecture, Structures et Projets Urbains », spécialité du master EST (Espaces, Sociétés, Territoires) ; il sert de vivier pour le recrutement des doctorants.

L'unité fonctionne beaucoup, semble-t-il, à partir de l'engagement et du dynamisme de ses deux directrices. Les décisions se prennent collectivement, l'unité étant numériquement à une échelle où ce type de collégialité peut s'effectuer encore de façon efficace - d'autant plus que, visiblement, règne l'esprit d'équipe. Toutefois, l'évolution prévisible de l'unité et le renforcement de sa position dans la recherche nationale impliquent de repenser le pilotage sur un mode plus professionnel et plus en rapport avec les standards des unités de recherche reconnues.

Il paraît important que les directrices s'appuient sur un conseil de laboratoire (à créer) et que des responsabilités soient également affectées aux membres de l'équipe les plus dynamiques. Des relais d'animation (responsable de thème par exemple) devraient seconder la direction dans la stimulation de l'équipe dont une partie, aujourd'hui, apparaît très attentiste, et une autre fortement marquée par l'individualisation de l'activité de recherche. Cet attentisme et cette individualisation limitent les capacités d'action de l'unité en rendant difficile l'identification d'une stratégie et d'une posture cohérente de recherche, en limitant les capacités de mobilisation collective pour construire ou poursuivre un projet partagé et répondre à des appels d'offres.

L'avenir de l'unité est pour partie suspendu à la construction d'une gouvernance moins fragile, aujourd'hui trop dépendante de l'engagement des deux directrices.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

La rédaction du projet ne met pas assez en exergue les potentialités de l'équipe et, surtout, les possibilités que sa situation lui offre. Il est vrai que l'AMUP est encore sous le coup d'une restructuration récente.

La discussion lors de la visite du comité d'experts fait apparaître deux grandes thématiques, présentes dans le projet, mais qui ne sont pas développées en tant que telles :

- L'Europe transfrontalière : comparaison et confrontation des expériences allemandes et françaises en urbanisation et architecture, dans les projets et la fabrication de l'urbain, dans la production de l'architecture. Le « projet urbain » apparaît comme un objet support, fédérateur au sein de l'AMUP. Plus généralement, la dimension européenne et transfrontalière pourrait constituer une approche générique de l'urbain et de l'architecture au sein de l'unité et constituer sa spécificité, en la différenciant des autres laboratoires issus d'établissements de formation en architecture. Elle pourrait intégrer la dimension de l'aménagement durable, qui contribuerait à renforcer les passerelles entre les deux établissements strasbourgeois, en combinant approches spatiale et d'ingénierie, ainsi qu'avec leurs partenaires allemands, souvent plus avancés sur cette thématique.
- L'art (technique et ville), avec notamment l'exploration de la place de l'art et des artistes dans la ville, des liens entre l'art et l'ouvrage, entre la technique et la ville, etc. Le rôle des artistes (et son évolution) dans l'animation urbaine, dans les dispositifs politiques de gouvernance, dans ceux relatifs à la décision opérationnelle et technique, devrait être précisé, conceptualisé, instrumentalisé. Les rapports entre l'art et la (ou les) technique(s) dans la fabrication de l'urbain, les rapports entre l'art et l'architecture, tout comme les rapports entre les artistes et les techniciens de l'urbain, devraient être analysés afin de les rendre explicitement opérationnels. Le contexte européen et franco-allemand est, dans ce cas aussi, susceptible de



fournir un domaine original porteur de relations spécifiques en mettant en œuvre des comparaisons, des confrontations d'expériences.

Une troisième thématique, qui renvoie à la didactique du projet, paraît se dessiner. Elle touche à la fois à l'enseignement dans les filières de formation, mais aussi à l'apprentissage ou à l'intelligence collective, dans le cadre des activités en architecture et en urbanisme (savoir de l'action, savoir en action). L'expérience européenne est aussi ici un atout majeur pour renouveller ce type d'approche en France.

L'unité devrait très rapidement mettre au clair un projet plus structurant, mieux à même de former le substrat à partir duquel vont être rédigés les profils de poste lors des prochains recrutements. Le renouvellement de l'équipe est une opportunité majeure à saisir dont dépend l'évolution de l'unité.

L'unité bénéficie du soutien très fort de l'ENSAS et de l'INSA de Strasbourg. Il constitue l'un des meilleurs gages de réussite du projet, notamment en garantissant le renouvellement des postes, la transformation de postes d'enseignants en postes d'enseignants-chercheurs et la mise à disposition de moyens importants (budgets récurrents, locaux neufs, meilleure dotation en surfaces disponibles pour le laboratoire).

Les établissements devraient peut-être veiller à doter l'AMUP d'un poste de gestionnaire et d'assistant de direction qui permettrait de libérer les enseignants-chercheurs de certaines tâches administratives et de favoriser ainsi l'animation scientifique de l'unité.

Appréciation sur l'implication de l'unité dans la formation :

L'unité est fortement dépendante de l'activité de formation. Cette activité est très (trop) forte du côté de l'ENSAS (les enseignants n'ont pas de statut d'enseignants-chercheurs et doivent 384 heures d'enseignement équivalent TD par an). Les membres de cette équipe sont moteurs dans la spécialité ASPU du master EST. Depuis 2009, l'équipe a notablement renforcé son recrutement en doctorants.

Les doctorants sont très désireux de participer à la vie de l'unité et à celle des équipes. Ils contribuent, semble-t-il à la vie collective, dans le cadre collégial aujourd'hui établi, en aidant à construire la stratégie de l'unité et la prise de décision. Toutefois, la mise en place d'une organisation au standard des unités de recherche reconnues est indispensable, dès lors que l'unité s'étoffera de nouveaux doctorants (un potentiel de 10 doctorants pour chaque nouvelle HDR, selon les critères de l'école doctorale). Cela implique à terme une représentation statutaire des doctorants dans le conseil de laboratoire de l'unité.

Les inscriptions sont cependant très récentes (première et deuxième année pour l'essentiel), et l'activité des doctorants bénéficie d'un faible historique, rendant les évaluations difficiles. L'audition des doctorants s'est avérée très positive et a montré une très bonne intégration de ces derniers dans l'unité.



4 • Analyse équipe par équipe

Équipe 1: AMUP-ENSAS

Nom du responsable : M^{me} Cristiana Mazzoni

Effectifs

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	10	9	7
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	-	-	-
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	8	7	1
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	-	-	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	-		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	-		
N7 : Doctorants	8		
N8 : Thèses soutenues	-		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	-		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	2	-	
TOTAL N1 à N7	26	16	8

^{*} Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.

http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation.

^{**} Nombre de produisants de la période [1^{er} janvier 2007-30 juin 2011] et qui seront présents en 2013-2017. Définition et téléchargement des critères :



Appréciations détaillées

Le bilan ne sépare pas les deux équipes, AMUP-ENSAS et AMUP-INSA; seule l'annexe répertoriant les publications distingue les productions de chaque équipe.

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

L'équipe AMUP-ENSAS est globalement la plus européenne des deux équipes. Elle représente, toutes productions confondues, plus de 75% de la production de l'unité. En revanche, si l'on se fie à l'indicateur que peut représenter le nombre de publications ACL (plus de 50 %) ou DO+AS (50 %), la qualité des productions est moins bien établie au plan scientifique, au profit d'une forte valorisation de l'activité par les communications et les conférences invitées.

Toutes catégories confondues (18 permanents et associés), l'équipe compte 8 produisants. Le nombre de non-produisants est trop important et rend compte de la situation de la recherche au sein des écoles d'architecture et des difficultés dans lesquelles se trouvent placés les enseignants-chercheurs de ces institutions.

Appréciation sur l'intégration de l'équipe dans son environnement :

L'équipe AMU-ENSAS est très handicapée par l'activité d'enseignement qui constitue l'essentiel de l'activité statutaire en école d'architecture. Les recherches y sont réalisées le plus souvent à partir des ressources habituellement disponibles au sein des écoles d'architecture, c'est-à-dire les programmes et appels d'offre du ministère de la Culture et ceux du PUCA au sein du MEDDTL.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'équipe de recherche :

Le rayonnement de l'équipe, relativement important au plan européen, semble tenir à une stratégie de recrutement qui privilégie celui d'enseignants-chercheurs d'origine européenne, venant notamment d'Allemagne et d'Italie. L'équipe s'investit fortement dans des travaux sur le projet urbain à partir des comparaisons entre les pratiques développées en France et en Allemagne.

La spécialité ASPU du master EST, qui est à l'origine de l'AMUP (ENSAS et INSA), contribue largement au recrutement des doctorants.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

La stratégie d'intégration au sein de l'AMUP apparaît comme pertinente car elle permet de mutualiser les soutiens des deux établissements ENSAS et INSA de Strasbourg : l'unité est trop petite pour se constituer en deux équipes relativement autonomes. Il est plus pertinent de choisir de s'appuyer sur certaines thématiques afin de valoriser la diversité disciplinaire en architecture et sciences humaines et sociales, présente tant à l'ENSAS qu'à l'INSA de Strasbourg.

L'équipe bénéficie d'un fort soutien de l'ENSAS. La fusion de l'équipe avec celle de l'INSA, dans l'AMUP, est fortement encouragée par les deux établissements.

Le projet n'est pas des plus originaux puisqu'il ne met pas assez en exergue les spécificités et les orientations novatrices que recèle l'équipe, notamment les dimensions transfrontalières franco-allemandes et européennes, dans les travaux qu'elle a produits. En revanche, la meilleure intégration des deux équipes constitue un fort potentiel, renforcé par le soutien des deux établissements et par le renouvellement annoncé des enseignants-chercheurs, qui devrait permettre d'intégrer de nouvelles pratiques de recherche plus proches des standards actuels en matière d'activité de recherche.

Conclusion:

L'équipe constitue un fort potentiel, pas encore totalement actualisé (trop de non produisants). Elle présente une forte marge de progression qui peut se réaliser avec de nouveaux recrutements. Le départ à la retraite dans les années à venir de quelques membres constitue aussi une opportunité de renouvellement -mais aussi des risques de déstabilisation.

Parmi les occasions dont l'équipe peut tirer parti, le comité d'experts note son intégration dans une seule unité (AMUP), à partir de deux équipes d'écoles différentes, l'engagement très volontariste de l'actuelle direction, l'européanisation du recrutement largement engagée et la situation singulière de l'école d'architecture et de l'INSA de Strasbourg, à la fois par rapport aux autres écoles françaises et dans le paysage européen.



Parmi les risques importants, le comité d'experts relève le faible engagement d'une partie de l'équipe et un relatif attentisme qui peut contribuer à décourager les efforts actuels de la direction. Ce risque est réel.

La constitution d'instances de pilotage au sein de l'AMUP, en phase avec les standards des unités de recherche reconnues, devrait grandement aider à rendre le management de la recherche plus efficace et moins instable, tout en contribuant à une meilleure intégration des individualités.



Équipe 2: AMUP-INSA

Nom du responsable : \mathbf{M}^{me} Florence Rudolf

Effectifs

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	5	5	3
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	-	-	-
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	-		-
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	-	-	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	-		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	-		
N7 : Doctorants	7		
N8 : Thèses soutenues	-		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	-		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	1	1	
TOTAL N1 à N7	12	5	3

^{*} Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.

http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation.

^{**} Nombre de produisants de la période [1^{er} janvier 2007-30 juin 2011] et qui seront présents en 2013-2017. Définition et téléchargement des critères :



Appréciations détaillées

Le bilan ne sépare pas les deux équipes, AMUP-ENSAS et AMUP-INSA; seule l'annexe répertoriant les publications distingue les productions de chaque équipe.

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

L'équipe AMUP-INSA de Strasbourg est très restreinte : 5 permanents (4 maîtres de conférences et 1 professeur HDR). Sa production globale représente 25 % de la production de l'AMUP. En revanche, elle représente plus de 50 % des publications ACL et 50% des publications (DO + OS). Des deux équipes, l'AMUP-INSA est sans doute celle qui est la plus proche des standards de production attendus actuellement des unités de recherche.

Toutefois, le nombre de non-produisants est important (2) compte tenu des effectifs. L'essentiel de l'activité est porté par deux enseignants-chercheurs.

La production d'articles, de communications et d'ouvrages montre une forte disparité des thèmes abordés et une tendance depuis 2010 au resserrement des publications sur les questions relatives à l'écologie, à la durabilité et à la vulnérabilité. Cette évolution est liée aux compétences sur la thématique du risque qui existe parmi les enseignants-chercheurs. Ces travaux sont complétés par d'autres sur le patrimoine architectural. Enfin des publications sur l'approche philosophique des formes en architecture constituent une production très autonome.

Appréciation sur l'intégration de l'équipe dans son environnement :

L'activité de recherche est en rapport avec la faiblesse des effectifs. L'équipe gagnera certainement beaucoup à une intégration plus forte avec les enseignants-chercheurs de l'ENSAS qui semblent (au vu du rapport d'activité) plus aguerris aux pratiques des réponses aux appels d'offres et à la recherche contractuelle.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'équipe de recherche :

La faiblesse des effectifs ne permet pas cette appréciation. Il faut toutefois noter des individualités reconnues dont la réputation nationale est importante. Des renouvellements (départs à la retraite) permettront sans doute de dynamiser l'équipe.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

La stratégie d'intégration au sein de l'AMUP apparaît comme une stratégie pertinente permettant de mutualiser les soutiens des deux établissements (ENSAS et INSA de Strasbourg). Cette équipe serait vraiment trop petite pour être autonome. Il est pertinent de choisir de s'appuyer sur des thématiques (plutôt que sur des équipes indépendantes) afin de disposer de la diversité disciplinaire en architecture et SHS qui est présente, tant à l'ENSAS qu'à l'INSA de Strasbourg.

L'équipe bénéficie d'un fort soutien de l'INSA de Strasbourg — soutien récent et nouveau —. La fusion de cette équipe avec celle de l'ENSAS dans l'AMUP est fortement portée par les deux établissements. De plus l'INSA de Strasbourg a pour projet de renforcer l'équipe de recherche en transformant ses postes d'enseignants en architecture en poste d'enseignants-chercheurs (maîtres de conférences et professeurs).

Le projet n'est pas des plus originaux, puisqu'il ne met pas assez en exergue les spécificités et les orientations novatrices que recèle l'équipe, notamment les dimensions relatives à la sociologie des techniques. Les thématiques relatives à la morphologie et à la forme semblent très peu renouvelées et mériteraient sans doute de nouvelles approches.

En revanche, la meilleure intégration des deux équipes constitue un fort potentiel, renforcé par le soutien des deux établissements ainsi que par le renouvellement des enseignants chercheurs dans les prochaines années. Cela devrait lui permettre d'accéder à de nouvelles pratiques de recherche plus proches des standards actuels.



Conclusion:

La fusion des deux équipes ENSAS et INSA de Strasbourg paraît une excellente occasion pour l'équipe de l'INSA, qui pourra mieux faire valoir ses approches particulières en disposant d'un collectif plus large. Le statut d'enseignant-chercheur est un point favorable qui devrait permettre de dynamiser la recherche au sein de l'AMUP, pour autant que les individualités s'intègrent mieux et participent plus aux orientations définies dans le projet.

Parmi les possibilités offertes à l'équipe, le comité d'experts relève son intégration dans une seule entité (AMUP), le charisme de l'actuelle direction et l'excellente entente avec celle de l'AMUP-ENSAS, l'européanisation des enseignants-chercheurs qui profitera aux chercheurs de l'AMUP-INSA, la situation géographique particulière de ces écoles, la possibilité de nouveaux recrutements par la transformation de postes d'enseignants en postes d'enseignants-chercheurs qui ne peuvent que conforter cette équipe.

Néanmoins, le comité d'experts alerte l'équipe sur la faiblesse des effectifs, doublée d'une dispersion des travaux de recherche, qui ne saurait à eux seuls compenser le faible engagement d'une autre partie de l'équipe. Cette situation peut contribuer à décourager les efforts actuels de la direction : ce risque est loin d'être insignifiant.

En outre, la fusion des deux équipes en une seule entité doit s'accompagner d'une réflexion approfondie sur le projet et d'un resserrement des thématiques, de manière à pouvoir mettre en cohérence l'apport individuel de chaque chercheur.

Sur le plan de l'organisation, il convient de réussir une réforme importante de la gouvernance et de réorienter de manière plus nette l'activité de chacun vers la réalisation du projet commun.



5 • Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2011-2012, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités).

Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des quatre critères définis par l'AERES. Elle a été accompagnée d'une appréciation d'ensemble.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport (et, le cas échéant ses équipes internes) a (ont) obtenu l'appréciation d'ensemble et les notes suivantes :

Appréciation d'ensemble du Laboratoire d'Architecture, Morphologie, Morphogenèse Urbaine et Projet (AMUP) :

Unité dont la production est insuffisante. Le rayonnement, l'organisation et le projet sont bons mais pourraient être améliorés. En évolution positive.

Tableau de notation:

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique e production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
С	В	В	В

Appréciation d'ensemble de l'équipe AMUP-ENSAS :

Équipe dont la production donne des résultats très insuffisants. Le rayonnement et le projet sont bons mais pourraient être améliorés.

Tableau de notation:

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
С	В	-	В

Appréciation d'ensemble de l'équipe AMUP-INSA :

Équipe dont la production donne des résultats très insuffisants. Le rayonnement et le projet sont bons mais pourraient être améliorés.

Tableau de notation:

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
С	В	-	В



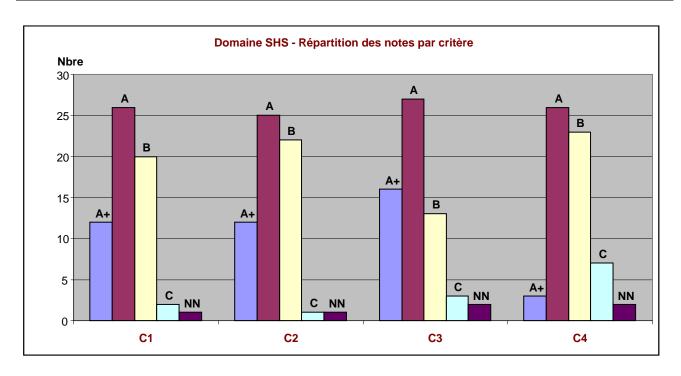
6 • Statistiques par domaine : SHS au 10/05/2012

Notes

	C1	C2	C3	C4
Critères	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A+	12	12	16	3
Α	26	25	27	26
В	20	22	13	23
С	2	1	3	7
Non noté	1	1	2	2

Pourcentages

	C1	C2	C3	C4
Critères	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A +	20%	20%	26%	5%
Α	43%	41%	44%	43%
В	33%	36%	21%	38%
С	3%	2%	5%	11%
Non noté	2%	2%	3%	3%





7 • Observations générales des tutelles







Monsieur le Président de l'AERES Section des Unités de Recherche

Concerne: Rapport d'évaluation du Laboratoire AMUP

S2PUR130004522 - Architecture, Morphologie/Morphogenèse Urbaine et

Projet - 0670190T

Monsieur le Président.

Nous avons pris connaissance de l'évaluation de l'AERES et remercions les experts pour leur lecture positive, ainsi que pour les conseils et l'encouragement dont ils ont fait part.

L'évaluation favorable du projet de création de l'Equipe d'accueil AMUP vient appuyer la politique de soutien de l'ENSAS et de l'INSA de Strasbourg en faveur de l'émergence, sur le site strasbourgeois, d'un laboratoire structuré et bien soudé autour de l'Architecture et du projet de la ville et du territoire. Le soutien de la part de nos deux tutelles respectives — le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Enseignement et de la recherche — grâce à l'évaluation favorable de l'AERES, permettra à l'équipe de poursuivre sa politique d'encadrement des jeunes doctorants, ainsi que de continuer son investissement dans la recherche académique, ministérielle et auprès des acteurs de la ville.

Suivant les conseils des experts, le projet de l'équipe pour le quinquennal 2013-2017 se recentrera autour des questions du projet métropolitain durable : représentations spatiales et sociales de la grande échelle, changement climatique et projet de territoire, horizons d'attente, outils de dialogue et dispositifs de projet. Cette thématique principale se déclinera suivant les trois axes énoncés dans notre programme : conception architecturale ; métropolisation et urbanité ; formes spatiales et sociales. Ces trois axes favorisent la visibilité de nos recherches auprès des différents acteurs avec lesquels nous travaillons, et permettent aux doctorants d'affilier pleinement leurs thèses aux principaux sujets de recherche de l'équipe.

Nous conforterons de manière transversale les deux thèmes qui se sont dégagés de la discussion avec les experts lors de l'évaluation de l'unité de recherche et que ces derniers nous recommandent fortement de cultiver afin de conférer une réelle originalité à notre projet. Ces deux thèmes : le projet et la culture transfrontalière, avec les rapports interculturels entre la France et l'Allemagne, la France et la Suisse, sans oublier l'Italie et le rôle qu'elle a joué dans la discussion sur la redéfinition des outils disciplinaires du projet métropolitain au cours des années 1960, d'une part et l'économie de la créativité et la place « collectifs hybrides » (associations de professionnels issus du monde des arts et des techniques) dans l'évolution des formes spatiales et sociales, d'autre part. Nous aurons à cœur lors du prochain quinquennal de renforcer ces deux thèmes qui sont d'ores et déjà en germe dans nos recherches de manière à en faire l'un des fers de lance de l'équipe.

Les thèmes de l'Europe transfrontalière, de l'art et de la technique dans la ville permettront également de nourrir le lien entre la recherche et l'enseignement du projet d'architecture dans son rapport à l'espace métropolitain durable. Suivant le conseil des experts, cet enseignement fera l'objet d'une forte problématisation, notamment en ce qui concerne les projets de fin

d'études (PFE) et sera affiché comme un champ de recherche original dans le paysage scientifique strasbourgeois, porté par l'équipe AMUP en lien avec les enseignants de projet de l'ENSAS et de l'INSA de Strasbourg.

Enfin, tout en préservant l'autonomie et la solidarité qui a caractérisé jusqu'ici les deux équipes, l'unité de recherche se restructurera en une seule entité, tout en maintenant le principe d'alternance de la représentation des enseignants HDR de l'ENSAS et de l'INSA de Strasbourg au sein du collège doctoral. L'unité ainsi réorganisée pourra émerger avec sa spécificité : la réflexion théorique et la recherche-action autour du projet métropolitain durable. Elle aura une meilleure capacité à se renouveler à partir de recrutements permettant d'assumer des choix thématiques et problématiques resserrées et bien définis. Nos doctorants pourront ainsi bénéficier, dans cette dynamique de recrutement et d'élargissement de nos HDR, de séminaires orientés autour de ces thématiques et offrirons, en retour, la stimulation que des jeunes en formation représentent pour une unité de recherche. Ils représentent pour les deux établissements un important potentiel de jeunes chercheurs fortement impliqués dans l'enseignement en architecture et en urbanisme. Ces jeunes forment d'ores et déjà le « vivier » des futurs collègues qui contribuera, chemin faisant, au renouvellement de la formation doctorale en architecture et en urbanisme à l'échelle de nos établissements d'enseignement et de recherche et au-delà.

Nos établissements ENSAS et INSA de Strasbourg s'engagent par ailleurs à renforcer leur politique de soutien de l'AMUP suivant nos différentes cultures institutionnelles dont nous sommes porteurs: aides à la publication et à la participation des jeunes chercheurs aux colloques et aux séminaires nationaux et internationaux ; politique de recrutements ciblée en fonction des spécificités de l'unité de recherche ; appui administratif visant une plus positive et viable articulation entre recherche et enseignement.

Enfin, nous poursuivrons avec le même enthousiasme l'encadrement de nos doctorants, avec lesquels nous partageons nos propres thématiques de recherche et d'enseignement, et nous continuerons à encourager les membres de l'unité à soutenir leur habilitation à diriger des recherches pour disposer de plus de possibilités d'encadrement de thèses et accroître ainsi les capacités de recherche.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous prions d'accepter, Monsieur le président, l'expression de notre considération.

Fait à Strasbourg, le 16 avril 2012

Les directrices de l'AMUP

Christiana MAZZONI

Florence RUDOLF

Les directeurs de l'ENSA de Strasbourg et de l'INSA de Strasbourg

Philippe BACH

Marc RENNER